

**NOUS VOUS  
SOUHAITONS DE BONS  
MOMENTS EN CETTE FIN  
D'ANNEE 2025**

**INFOS**

**A E D Z R P**

**INFOS AEDZRP n° 220 NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2025**

<http://www.aedzrp.com>

aedzrp44@gmail.com

<https://coordinationseveso.wordpress.com>

## **CONSTRUCTIONS RUE PASTEUR à DONGES: DES PROJETS CONTESTES.**

**Habitant·e·s du quartier et AEDZRP se sont rencontré·e·s les 22 novembre et 6 décembre. Sans avoir été consulté·e·s, les propriétaires des maisons rues Pasteur, Chateaubriand, saint Martin se sont vus présenter le 8 septembre un projet de construction de 2 îlots de 16 et 37 logements rue Pasteur.**

**Un courrier destiné aux maîtres d'ouvrage, SILENE et HABITAT 44 a été adressé le 6 décembre et transmis à la Presse le 12 décembre.**

Ces riverain·e·s, comme d'autres Dongeoises et Dongeois sont confronté·e·s aux pollutions atmosphériques (rejets aux torchères, émanations de benzène notamment).

Le 8 septembre 2025, ils et elles ont eu la surprise d'apprendre que deux projets de nouveaux permis de construire étaient en passe d'être signés (l'un le sera le 29 septembre, l'autre le 14 octobre 2025) faisant fi de la spécificité de cette zone.

Par deux fois, les habitant·e·s se sont concerté·e·s avec l'AEDZRP ( 22 novembre et 6 décembre).

Toutes et tous trouvent le projet de construire de nouveaux logements en bordure des rue Pasteur, Chateaubriand inapproprié et déplacé. A terme, ces deux projets (au total 49 logements collectifs, 4 maisons mitoyennes, 10 chambres accueillant de jeunes actifs) accueilleraient une centaine de nouveaux habitants sur une secteur proche de la voie ferrée et face à la raffinerie TotalEnergies.

Toutes et tous souhaitent pouvoir rencontrer rapidement les maîtres d'ouvrages

Soulignant l'apport de population qui s'accompagnera d'une augmentation de la circulation, entraînera des difficultés de stationnement, la présence d'un garage ne manquera pas d'aggraver la situation.

Ajouter un habitat nouveau et une population supplémentaire dans un secteur situé en zone PPRT soumis à des aléas de surpression pouvant atteindre 50 mbars auxquels il faut ajouter les risques toxiques et thermiques est pour le moins imprudent.

Les constructions vont se trouver à une centaine de mètres de la voie ferrée et à quelques centaines de mètres des unités de production de la raffinerie TotalEnergies, entraînant des nuisances auditives, visuelles mais surtout une exposition récurrente aux émanations de benzène. Est-il nécessaire de rappeler que le benzène est classé par le Centre International de Recherche contre le Cancer (CIRC), comme cancérogène avéré (catégorie 1) ?

Par ailleurs, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ne vient-elle pas de préciser dans le document intitulé "Intégrer la qualité de l'air dans les projets d'aménagement urbain" publié au mois de janvier 2025 : "*La pollution de l'air est un enjeu majeur de santé publique et une préoccupation environnementale. Des liens de causalité sont avérés entre la pollution de l'air et de nombreuses maladies.*

*Autant de raisons pour ne pas prendre le risque d'exposer des adultes, des enfants à ces nuisances !*

ooooooooooooooooooo

## **TOTAL, TOUJOURS EN FUITE FUITE A L'ANGLE RUE DU BRIGANTIN ET RUE DU GALION**



Le 6 novembre 2025, l'agricultrice qui exploite (quand elles ne sont pas recouvertes d'eau) les terres du Marais de Liberge, découvrait sur la canal de l'Arceau à l'angle de rue du Brigantin et la rue du Galion (secteur des Bossènes) des irisations et des boulettes d'hydrocarbure dans l'eau du canal.

Dès le 7 novembre, l'AEDZRP était sur les lieux pour témoigner de cette pollution. Ces présences étaient répétées parfois lors d'interventions des pompiers ou de responsables de l'environnement de la raffinerie TotalEnergies.

Dans un message adressé aux responsables environnement TotalEnergies le 26 novembre, nous écrivions:

"Le 7 novembre, nous constatons des irisations, des traces et des boulettes d'hydrocarbures dans la partie du canal de l'Arceau située à l'angle de la rue du Brigantin et la rue du Galion.

Depuis cette date, plusieurs photographies prises sur les lieux ont confirmé la fuite.

Les pompiers sur place à plusieurs reprises ont pu attester de cette réalité et poser des retenues en conséquence sans que ces moyens soient concluants compte tenu de l'amplitude des marées."

Le 10 novembre, le service de la raffinerie nous précisait lors d'une communication téléphonique que des investigations étaient en cours mais qu'il n'y avait pas de résultat.

Le 14 novembre, des travaux de terrassements étaient engagés : pose de deux puisards laissant apparaître des irisations. La DREAL a vraisemblablement fait le même constat le 13 novembre.

Rencontré sur place, les chargés environnement de la raffinerie nous signifiaient que les résultats d'analyses étaient attendus pour le lundi 17 novembre.

Nous avons appelé la raffinerie le 19 puis le 21 novembre, en vain.

De nouvelles excavations ont été réalisées de l'autre côté de la route. Il semblerait que la fuite ne provienne pas de cet endroit.....



Les propos tenus le 24 novembre ont été loin de répondre à nos interrogations. Parler de "faibles irrigations", irrigations constatées tout de même depuis le 6 novembre, d'une "légère source d'irrigation", annoncer être dans l'incapacité "de caractériser le produit" malgré l'existence de laboratoires réputés performants, n'étaient pas des informations satisfaisantes.

Même si aujourd'hui, cette situation n'a pas la même ampleur, elle nous rappelle malheureusement celle de la "petite fuite" de pétrole brut dans la Loire le 2 janvier 2021 décelée à l'appontement 6 réputée sans impact sur l'environnement par TotalEnergies. Près de 5 années plus tard, la pollution est toujours bien présente. Il serait grave que la situation constatée le 6 novembre et les jours suivants soit l'amorce d'une situation comparable.

A ce jour, après le dernier échange téléphonique (12/12/2025) avec les chargés de l'environnement à la raffinerie, l'origine de la fuite n'a toujours pas été repérée. Les investigations se poursuivent.

ooooooooooooooooooo



## **TOTALENERGIES: des fuites à répétition qui s'éternisent dans le temps liées à des installations vétustes.**

*Extrait du journal CGT-TotalDonges du 10 juillet 2025.*

### ***La raffinerie de Donges:***

*Dans un contexte de précarisation et de baisse des effectifs décidées par la direction de Totalenergies en*

*2020 notamment au service maintenance, moins 17%, et au service exploitation, moins 12%, les deux arrêtés préfectoraux de mise en demeure d'avril et de décembre 2023 venaient mettre en lumière une gestion court termiste. Ils faisaient suite à des inspections de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et interrogeaient, à juste titre, les pouvoirs publics, les salariés et les riverains notamment au regard des nombreuses fuites d'hydrocarbures constatées sur la même période.*

*Depuis, sur le plan technique, la situation de la raffinerie ne s'est pas améliorée, la casse de matériel vétuste et les fuites sont de plus en plus fréquentes et le personnel est submergé par les dysfonctionnements. Au regard de l'ancienneté de certains équipements, il serait nécessaire de revoir les cycles de maintenance préventive. Des équipements insuffisamment maintenus génèrent un risque d'accroissement des travaux curatifs. Le périmètre des travaux et la durée des grands arrêts de maintenance doivent être revus à la hausse afin de redémarrer avec des unités réellement modernisées. Loin de préserver la sérénité des salariés, c'est un investissement permanent que les salariés doivent mettre en oeuvre pour réussir à réaliser les travaux et faire tourner les unités, face aux contraintes des réductions de moyens, de temps et de coût imposés par Totalenergie"*

### **Les flammes aux torches témoignent de dysfonctionnements : existe-t-il une relation avec le nouveau report du démarrage d'une des unités ?**

Le projet HORIZON dont la raffinerie Total annonçait le démarrage de deux unités (unité de désulfuration (HDT de VGO) permettant de produire des carburants moins soufrés et une unité de production d'hydrogène (SMR) construite et opérée par Air Liquide.

Prévues pour être opérationnelle au premier trimestre 2023 puis au 3ème trimestre 2025 et puis au 1er janvier 2026, l'industriel sollicite une nouvelle prorogation d'un an soit 1er janvier 2027 pour l'unité HDT-VGO.



## **QUALITE DE VIE - INDUSTRIES - SANTE - ENVIRONNEMENT.**

L'AEDZRP a toujours affirmé que son action pour défendre la qualité de vie et l'environnement ne s'opposait pas aux exigences des salarié.e.s des entreprises qui subissent parfois une double peine sanitaire confronté à des dégradations environnementales à l'intérieur et à l'extérieur de l'exploitation .

Plusieurs rencontres ont réuni à Saint Nazaire des salarié·e·s CGT de plusieurs entreprises et des représentant·e·s de l'AEDZRP, GRON,VAMP et LDH;

Plusieurs pistes de réflexions sont posées. Elles interrogent l'outil de travail, les productions, leurs raisons d'être, les moyens ... Elles mêlent également les questions sur l'impact des productions industrielles, leurs conséquences sur la santé ...



## **PROJET GOCO2 porté par Heidelberg Matériaux, Lafarge ciments, Lhoist, Na Tran et Elengy .**

Il consiste à **capter** le CO<sub>2</sub> en sortie des cheminées des cimenteries (2 en Mayenne) et une fabrique de chaux ( une en Deux-Sèvres, ) pour décarboner les ciments et la chaux, le **transporter** par carboducs souterrains sur une distance de 375 km jusqu'à Montoir-de-Bretagne, le **liquéfier** (une partie sera utilisée pour fabriquer des carburants de synthèse) puis l'**acheminer** par bateaux en mer du Nord et l'**enfouir** dans des cavités profondes de la croûte terrestre.

GOCO2 s'annonce comme un grand consommateur d'eau et d'électricité.

Une concertation préalable sous l'égide de la CNDP s'est tenue du 29 septembre au 19 décembre 2025. Vous pouvez lire la contribution de l'AEDZRP sur son site : <http://www.aedzrp.com>

Cette étape se prolongera par une "consultation continue".



## **CIMENTS DECARBONES**

La société **COASTLINEWEST** est une filiale du groupe F. SCOTT créée spécifiquement pour le projet de cimenterie qui souhaite s'installer à Montoir-de-Bretagne. Elle a déposé un dossier de demande d'enregistrement pour une usine de liants hydraulique Bas Carbone. Le projet impliquera d'importer par navire chaque année 300 000 tonnes de laitiers de hauts fourneaux et une quantité équivalente de **clinker**, qui pourrait à terme être remplacé par de l'argile calcinée en vue de produire du ciment bas carbone.

Ce clinker obtenu par calcination (1450°) d'un mélange contenant 80% de calcaire et 20% d'argile sera utilisé pour fabriquer différents ciments dont le CEM1 (ciment Portland pur), composé principalement de clinker et une empreinte carbone de plus de 90%.

On est loin de la décarbonation annoncée.



**Et toujours,**

**de bons moments en cette fin d'année 2025**